

La presse burundaise est-elle encore libre d'informer ?

La Libre Belgique, 16 septembre 2013 Burundi : presse muselée, stabilité menacée ? Valentine Van Vyve Move With Africa - L'encadrement, voire le musellement du 4e pouvoir d'État par voie législative indignent ses principaux acteurs ainsi que les organisations de défense des droits de l'homme. Et met en péril un équilibre encore instable. "Je suis devenu un ennemi de l'État". Cette déclaration sort de la bouche d'Innocent Muhozi, Directeur de la radio-télévision burundaise Renaissance et Président de l'observatoire de la presse au Burundi (OPB).

Elle est symptomatique d'une profession mise sous le joug du pouvoir, étranglée dans son essence même : sa liberté est, depuis la promulgation en juin dernier d'une nouvelle loi, menacée. Et à travers elle, c'est la liberté d'expression restreinte. Innocent Muhozi témoigne des attaques qu'il a subies, à l'instar de ses confrères Willy Abokenzihini, Clément Irakoze ou encore Prime Gahinja, malmenés ces derniers mois par les forces de police et forcés de leur remettre les fruits de leurs reportages. La loi sur la presse, qualifiée de "liberticide" par les syndicats de journalistes burundais, entre en collusion avec la doctrine journalistique dont la sacro-sainte protection des sources. Au motif de sécurité de l'État. Le texte prévoit par ailleurs des peines allant de l'amende à la prison pour les journalistes qui ne respecteraient pas les sujets considérés comme "sensibles" par le gouvernement. Si des cas de violence avaient déjà été enregistrés fréquemment auparavant, faisant par ailleurs reculer le Burundi à la 132e place du classement des pays selon le degré de liberté de la presse, c'est la loi a donné libre cours à des actions de limitation de la liberté de la presse, explique Alexandre Niyungeko, Président de l'Union burundaise des journalistes (UBJ). Elle a donné une licence pour frapper, renchérit le Président de l'OBP. Les cas de violence se sont en effet multipliés ; on en comptabilise plus d'une dizaine depuis le mois d'avril. Certes, les pressions ne sont pas systématiquement, mais elle s'inscrivent dans un climat de nervosité préléctorale pas anodin. Des élections générales auront lieu en 2015 et, déjà, les esprits se crispent. Il faut assainir le climat, sous peine de le voir se dégrader jusqu'aux élections, répètent en chœur les deux acteurs observateurs avisés des médias burundais. Journalistes et... opposants politiques ? Assiste-t-on à une dérive autoritaire du pouvoir en place, représentée par le Président Pierre Nkurunziza ? C'est plutôt une tentative de museler... l'analyse Innocent Muhozi. À l'issue des élections présidentielles (2010), n'acceptant pas les résultats d'un vote populaire considéré comme démocratique, l'opposition politique avait décidé de se retirer de toute représentation, laissant le champ libre au Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD). Cette vide opposition a mis la presse dans une position de contre-pouvoir, déplore Innocent Muhozi. Le seul embarras du gouvernement pour atteindre les pleins-pouvoirs était alors la société civile, surexposant par la force des choses la presse, lui infligeant un rôle dont elle n'avait pas la responsabilité. Pourtant nous ne sommes pas d'accord avec l'opposition qu'avec le pouvoir, se défend-t-il avec vigueur. Aujourd'hui, les journalistes poursuivis pour avoir donné la parole à ceux que le pouvoir considère comme des pestiférés... mais qui pourraient se révéler être les dirigeants de demain. La liberté d'expression, rempart contre le retour des violences. Cela devient grotesque et la pression n'est pas uniquement dirigée vers les médias mais vers toute la société civile, raconte Innocent Muhozi. Le tour de vis à l'encontre de la presse semble s'inscrire dans un contexte plus large de mise sous silence des voix dissidentes. Cette actualité lui rappelle une autre : entre 1993 et 2006, les accumulations d'exclusions et l'impossibilité de s'exprimer autrement avaient amenés les Burundais à prendre les armes. Pour rappel, la guerre avait fait 300.000 morts. Aujourd'hui, de l'aveu même de l'ambassadeur du Burundi à Bruxelles, c'est la loi qui, cependant, "une telle loi ne remet pas en cause les acquis du dialogue", réagit le représentant du gouvernement burundais. Il esquive les coups sans toutefois convaincre. Et, paradoxalement, introduit une flexion plus profonde sur la portée salvatrice de la parole. Elle a libéré les gens, les a lancés dans un processus de conciliation nationale observe-t-il. C'est justement la raison pour laquelle il faut se défendre contre la fermeture de l'espace d'expression on connaît les conséquences, tonne Innocent Muhozi. Le Burundi a montré qu'il y a moyen de transcender les appartenances, constate Franck De Coninck, envoyé spécial belge pour la région des Grands Lacs. Attention aux dérapages, prévient-il en substance, alors que la thématique concerne l'ensemble des pays de la région et que la grande de voir les tensions à border des frontières nationales. La liberté d'expression est un outil pour se libérer du traumatisme de voir le passé resurgir, réagit ce juriste burundais vivant en Belgique. Pourquoi dès lors créer des situations de peur et de pression ? A qui bénéficie cette loi ? interroge-t-il sans fausse note. Du côté de l'International, on garde à l'esprit la résurgence d'actes de violence perpétrés par les mouvements de jeunesse des politiques, CNDD-FDD en tête. Une loi illégale ? Devant l'évidence d'une loi qu'ils jugent rétrograde, répressive et dangereuse, les journalistes se sont engagés à ne pas la respecter. À la faveur du contrat passé avec le public, le devoir de l'informer, conclut Alexandre Niyungeko. L'affaire a été portée auprès de la Cour constitutionnelle burundaise. La Cour de justice de la communauté est-africaine a également été saisie. En attendant le prononcé, les professionnels de la presse doivent s'y soumettre ou s'exposer à de lourdes amendes voire à des actes de répression violente. Rapproché au Sénat... belge. La Belgique est un des partenaires de développement principaux du Burundi. La coopération bilatérale entre les deux pays est considérable. Nous sommes entre le marteau et l'enclume, résume Marie Arena, sénatrice socialiste. Si Didier Reynders, ministre des Affaires étrangères, et Jean-Pascal Labille, ministre de la Coopération au développement, ont agi sur le terrain diplomatique, mettant de "fortes pressions" quant à une telle loi, le Sénat belge n'a pas voté en reste. Il a adopté une résolution à l'unanimité, demandant que soit garantie la liberté de la presse et des ONG. De plus, les sénateurs demandent de travailler dès maintenant à la comparaison des élections et ne pas se satisfaire d'une courte mission d'observation, explique Mme Arena. En découle la demande de protéger les partis et les opposants politiques ayant fui le pays et désireux de s'engager à nouveau, à la faveur d'un réel dialogue politique. Et qu'un processus avec une CNI indépendante soit mis en place, garantissant un processus électoral libre. À l'instar de la Belgique, il s'agit bien d'une demande et non d'une exigence, insistent Marie Arena et Franck De Coninck, l'envoyé spécial belge pour la région des Grands Lacs. Le Burundi est un pays indépendant et souverain, répètent-ils à l'envi. La

prend-elle le pas sur les droits fondamentaux ? On fait du réaliste mais en aucun cas du 'mou' , se borne a répéter Franck De Coninck. Ce qui importe d'abord , ce sont les modalités de mise en oeuvre de la loi. Ni lui ni Arena ne sont des adeptes de la conditionnalité de l'aide, dont la société civile serait la première victime, alors que son vivre est la meilleure garantie du bon fonctionnement démocratique, dans la poudre que constitue le pays. Les indicateurs sont alarmants, la situation explosive rend la manipulation aisée précise Arena. Innocent Muhuzi est de cet avis. Avec son statut de bailleur, la Belgique a le droit de dire ce qu'elle pense. Elle a le droit de dire que ces choses-là sont inadmissibles afin que soient respectés les standards universels dont la liberté de la presse. Et ainsi pousser les gouvernements dans la bonne direction. Mais arrêter son aide au Burundi serait une erreur. D'autant plus, ajoute Arena, que la Belgique a un rôle d'impulsion au sein de l'Union européenne dans la région des Grands Lacs. Si elle décidait de "fermer le robinet", d'autres risqueraient bien de l'imiter.